

## SUBVENTIONS VERSÉES PAR LA SOFIL AU 31 MARS 2012 DANS LE CADRE DU PROGRAMME D'INFRASTRUCTURES QUÉBEC- MUNICIPALITÉS

Le Programme d'infrastructures Québec-municipalités (PIQM) est en vigueur depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2002. Il comporte deux volets et sept sous-volets.

### STRUCTURE DU PROGRAMME

<b>Volet 1    Aqueduc et égout</b>	
Sous-volet 1.1	Réfection des infrastructures d'aqueduc et d'égout et mise aux normes des infrastructures pour l'eau potable (municipalités de 2 000 habitants et plus)
Sous-volet 1.2	Réfection et construction d'infrastructures d'aqueduc et d'égout et mise aux normes des infrastructures pour l'eau potable (municipalités de moins de 2 000 habitants)
Sous-volet 1.3	Infrastructures pour le développement économique en région
Sous-volet 1.4	Réfection des infrastructures d'aqueduc et d'égout et mise aux normes des infrastructures pour l'eau potable (pour toutes les municipalités)
<b>Volet 2    Projets à incidences économiques, urbaines ou régionales</b>	
Sous-volet 2.1	Projets à incidences régionales ou urbaines
Sous-volet 2.2	Infrastructures municipales à la suite de regroupements
Sous-volet 2.3	Rivière Saint-Charles
Sous-volet 2.4	Acquisition d'immeubles à vocation collective pour les organismes communautaires

Le 16 juin 2004, le Conseil des ministres a décidé d'augmenter de 200 millions de dollars l'enveloppe de travaux admissibles du PIQM, pour une contribution additionnelle du gouvernement du Québec de 100 millions de dollars. Cette contribution additionnelle sera consacrée exclusivement à des projets relatifs à l'eau potable et aux eaux usées.

	<b>Coûts estimés des travaux</b>	<b>Aide financière</b>
<b>Volet 1    Aqueduc et égout</b>		
Réfection des infrastructures d'aqueduc et d'égout et mise aux normes des infrastructures pour l'eau potable (municipalités de 2 000 habitants et plus)	88,7 M\$	43,5 M\$
Réfection et construction d'infrastructures d'aqueduc et d'égout et mise aux normes des infrastructures pour l'eau potable (municipalités de moins de 2 000 habitants)	79,8 M\$	55,5 M\$
<b>TOTAL</b>	<b>168,5 M\$</b>	<b>99,0 M\$</b>

La SOFIL assumera le service de la dette de cette rallonge budgétaire. Elle assumera également les contributions de 100 000 \$ ou moins qui seront versées au comptant.

Au 31 mars 2012, le ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire avait accordé aux municipalités des aides financières totalisant 95,6 millions de dollars dans le cadre de ce programme. La contribution additionnelle du Québec de 100 millions de dollars est donc presque entièrement engagée.

**PROGRAMME D'INFRASTRUCTURES QUÉBEC-MUNICIPALITÉS (PIQM)**  
**(enveloppe supplémentaire de 100 millions de dollars) au 31 mars 2012**  
(en dollars)

<b>Nom du demandeur</b>	<b>Titre du projet</b>	<b>Coût total du projet présenté</b>	<b>Subventions versées ou reconnues au 31 mars 2012<sup>(1)</sup></b>	<b>Solde de l'engagement pris</b>
<b>Région 01 Bas-Saint-Laurent</b>				
Rivière-Ouelle	Mise en place d'aqueduc et d'égout domestique et assainissement des eaux usées	10 627 920	7 940 894	0
Rivière-Ouelle	Alimentation en eau potable	7 134 126	5 018 973	0
Rivière-du-Loup	Mise aux normes de la station de purification de l'eau	6 243 800	2 732 120	0
Saint-Adelme	Mise aux normes de l'eau potable	3 755 964	1 574 328	1 956 278
Saint-Jean-de-Dieu	Alimentation en eau potable	1 000 500	387 028	0
Témiscouata-sur-le-Lac	Mise aux normes de l'eau potable	8 493 076	4 240 000	2 415 030
<b>Région 02 Saguenay-Lac-Saint-Jean</b>				
Péribonka	Modernisation du système d'approvisionnement en eau potable	2 004 105	1 234 815	334 730
Saint-André-du-Lac-Saint-Jean	Mise aux normes du système d'approvisionnement en eau potable	1 747 979	1 367 174	0
Saint-Henri-de-Taillon	Alimentation conjointe en eau souterraine des municipalités de Saint-Henri-de-Taillon et de L'Ascension-de-Notre-Seigneur	4 752 976	0	3 635 124
<b>Région 04 Mauricie</b>				
Saint-Étienne-des-Grès	Alimentation en eau potable	1 092 490	400 000	146 245
<b>Région 05 Estrie</b>				
Scotstown	Alimentation en eau souterraine	947 845	0	528 017
Sherbrooke	Mise aux normes des infrastructures d'approvisionnement en eau potable	33 800 000	3 800 000	13 100 000
Valcourt	Réfection et remplacement des conduites existantes	3 829 000	1 848 377	0
Waterville	Traitement d'eau potable - Mise aux normes	5 550 000	0	2 775 000
<b>Région 07 Outaouais</b>				
L'Isle-aux-Allumettes	Amélioration du système d'approvisionnement et de traitement de l'eau potable	1 874 200	0	1 499 360
Maniwaki	Construction d'une nouvelle station de production d'eau potable	3 800 000	1 900 000	0
Portage-du-Fort	Mise aux normes des installations d'approvisionnement en eau potable	2 951 676	0	2 361 341
Val-des-Monts	Collecte, interception et traitement des eaux usées des rues Lesage et Rock	1 180 000	728 700	0
<b>Région 08 Abitibi-Témiscamingue</b>				
Témiscaming	Alimentation en eau potable	8 058 278	0	5 372 188
<b>Région 10 Nord-du-Québec</b>				
Chapais	Aménagement de puits d'eau souterraine et construction d'un réservoir d'eau potable	4 027 651	0	3 222 121

**PROGRAMME D'INFRASTRUCTURES QUÉBEC-MUNICIPALITÉS (PIQM)**  
**(enveloppe supplémentaire de 100 millions de dollars) au 31 mars 2012**  
(en dollars)

<b>Nom du demandeur</b>	<b>Titre du projet</b>	<b>Coût total du projet présenté</b>	<b>Subventions versées ou reconnues au 31 mars 2012<sup>(1)</sup></b>	<b>Solde de l'engagement pris</b>
<b>Région 11 Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine</b>				
Maria	Mise aux normes des équipements d'approvisionnement en eau potable	7 684 207	3 476 761	0
Matapédia	Mise aux normes des installations d'approvisionnement en eau potable	4 750 338	3 800 316	163 835
<b>Région 12 Chaudière-Appalaches</b>				
Saint-Frédéric	Aqueducs et égouts	541 933	0	299 076
Saint-Joseph-de-Coleraine	Mise aux normes des infrastructures d'alimentation en eau potable	1 414 296	615 750	91 398
Saint-Just-de-Bretenières	Mise aux normes des installations d'eau potable	228 476	114 238	0
Saint-Prosper	Mise aux normes de l'alimentation en eau potable (phase 1)	1 333 384	521 230	0
Sainte-Marguerite	Mise aux normes de l'alimentation en eau potable	3 605 546	1 372 654	108 130
Thetford Mines	Mise aux normes du système d'alimentation en eau potable dans les secteurs de Robertsonville et de Pontbriand	1 921 030	0	960 515
<b>Région 14 Lanaudière</b>				
Mascouche	Réfection de l'aqueduc - Lac Samson	4 661 000	600 000	0
Saint-Barthélemy	Mise aux normes des installations de production d'eau potable	925 950	418 415	0
Saint-Jean-de-Matha	Construction d'un nouveau puits d'eau potable	140 800	59 883	0
<b>Région 15 Laurentides</b>				
La Minerve	Approvisionnement en eau potable - Mise aux normes	1 692 000	854 456	213 614
Lac-des-Écorces	Mise aux normes des installations de production d'eau potable	1 600 000	687 561	0
Rivière-Rouge	Mise aux normes du système d'alimentation en eau potable - Secteur Sainte-Véronique	1 952 000	191 245	784 755
Sainte-Sophie	Travaux d'infrastructures d'aqueduc dans le domaine Pineault	488 000	139 688	0
<b>Région 16 Montérégie</b>				
Les Cèdres	Construction d'un réseau d'égout domestique dans le secteur Nord - Secteur Marsan	4 000 000	1 600 000	400 000
Waterloo	Mise à niveau de l'alimentation en eau potable	886 700	274 500	0
Yamaska	Collecte, interception et traitement des eaux usées de la municipalité et remplacement du réseau d'aqueduc en certains secteurs	11 154 000	7 317 249	0
<b>TOTAL</b>		<b>161 851 246</b>	<b>55 216 355</b>	<b>40 366 757</b>

(1) Les montants indiqués à titre de subventions versées ou reconnues comprennent la part fédérale effectivement versée et la part provinciale reconnue comme subvention, qu'elle ait été versée au comptant ou qu'elle soit versée plus tard par l'intermédiaire du service de la dette.

(2) Les montants indiqués à titre de solde de l'engagement pris comprennent la part fédérale et la part provinciale.